

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois d'octobre 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne les Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2023  
Séance du 19 octobre 2023**

**N° 22**

**Objet : Demande d'aide  
financière auprès du  
Département des Alpes-de-  
Haute-Provence  
Réfection du réseau d'eau  
potable à Saint-Pierre sur la  
commune de BEYNES**

**Est nommé secrétaire de séance : VILLARD René**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 14), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul (à partir du rapport n° 09), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 28), HONNORAT Michèle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, KUHN Francis (jusqu'au rapport n° 27), MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 02), RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick

**Etaient suppléés :**

COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

**Etaient représentés :**

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BONZI Maryse a donné pouvoir à FIGUIERE Marie José  
KUHN Francis a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 28)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à SOLTANI Boulares  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à BAILLE Denis

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre  
AUZET Guy  
BALIQUE François  
BASSET Françoise  
BOURJAC Bruno  
DOMINICI Pascale  
FLORES Sylvain  
LAQUET Laura

MAGAUD Marie José  
PIERRISNARD Jacqueline  
REBOUL Childéric  
REINAUDO Gilbert  
RICHAUD Véronique  
SAVORNIN Béatrice  
UGHETTO Wendy  
URQUIZAR Danièle

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur BAILLE Denis, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le hameau de Saint-Pierre sur la commune de Beynes est alimenté par un réseau de distribution d'eau potable datant des années 1960. Les branchements d'eau sont anciens, ne sont pas conformes (domaine privé, branchement long...), et non équipés de compteurs particuliers. La facturation est de type forfaitaire. Le service de l'eau doit procéder à la mise en conformité des branchements, et à l'installation des compteurs abonnés d'eau potable pour mettre en place une facturation volumétrique (obligation réglementaire).

L'opération s'élève à 61 000 €uros HT, financés sur le budget annexe de l'eau potable. Ces travaux sont inscrits au contrat Zone de Revitalisation Rurale 2021-2023 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) 2021-2023 avec le Département des Alpes de Haute Provence.

Provence Alpes Agglomération sollicite le Département afin de participer financièrement à cette opération selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Total			
			Coût plafond	Taux	Montant	Taux global
Travaux	61 000 €	Subvention AERMC	61 000 €	50,00%	30 500 €	50,00%
		Subvention CD04	12 500 €	20,00%	2 500 €	4,10%
		Auto-financement			28 000 €	45,90%
<b>TOTAL</b>	<b>61 000 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>61 000 €</b>	<b>100,00%</b>

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés sur ce rapport lors de sa séance du 12 septembre 2023.

Il est proposé :

- D'attester de la libre disposition des terrains ;
- D'approuver le plan de financement pour un montant d'opération de 61 000 €uros HT ;
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter une subvention de 2 500 €uros auprès du Département, et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

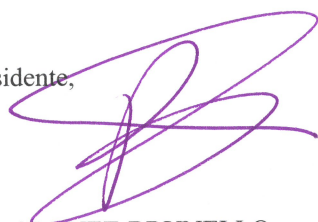
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

Pour extrait conforme



Le secrétaire de séance,



René VILLARD

PUBLIE LE : 03 NOV. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com